

est to have published it. Now, he happened to have seen some of the members of the House reading the suppressed portion of the delegates' reports. The Government had it in type, and it was apparently distributed to favorites in the House.

Hon. Sir John A. Macdonald—No, no.

Mr. Mackenzie—I could read it to you, for some friend sent it to me, (hear, hear, and cries of "read"). It stated that the hon. member for Lanark and his friends were to be banished from the Territory, (hear, hear). If that sentence of banishment was to be pronounced by delegates of the Government against any of their people, the House and country ought to know it, (hear, hear). He had protested last night against that kind of legislating in secret, and he could not admire the spirit of any Legislature that would submit to it, (cheers). To ask the House at that late period of the session to proceed with so important a measure without any information would not lead them to a sound conclusion on such important matters as the Land Tenure in that country. It was asking too much. The terms of the treaty of Lord Selkirk and the Hudson's Bay Company might be found out and considered by one or two members, from works to be found in the Library, but the great bulk of the members would not be able to obtain information unless Government aided them. He objected to that treatment because it showed a desire to get this Bill, which contained so many objectionable clauses, through without discussion. The debate yesterday succeeded in obtaining several important emendations to the Bill, and he hoped that the same energy directed to other clauses would greatly amend the general character of the Bill, (hear, hear). He did not at the present time intend to discuss its general provisions.

Hon. Sir George-É. Cartier deprecated the discussion, of the Bill then. The Government had no objection to the discussion, but the hon. gentleman ought not to say that he was not ready to discuss it and yet do so. The Premier had stated when introducing the Bill with regard to Portage la Prairie that it having been said that people there did not wish to be admitted it would not be done; but that provision was made by the Bill for its entrance when they desired it. Since then the Government had heard opinions expressed which justified them in saying positively that the Settlement wished to be included, and they therefore made the proposition. With regard to Father Thibault's report, the Government had not committed the

avaient été supprimées, parce que la publication aurait desservi l'intérêt public. Cependant, il a eu connaissance du fait que certains députés de la Chambre avaient entre les mains ces parties du rapport du délégué. Le Gouvernement les avait fait imprimer, semble-t-il, et distribuer à ses favoris de la Chambre.

L'honorable sir John A. Macdonald—C'est faux!

M. Mackenzie—Je peux vous lire le texte puisqu'un ami me l'a fait parvenir. (Bravo! Bravo! Et des clameurs de «lisez-le».) On y déclare que l'honorable député de Lanark et ses amis allaient être bannis des Territoires. (Bravo! Bravo!) Si ce jugement de proscription est rendu par les délégués du Gouvernement contre le peuple, la Chambre et le pays ont le droit de savoir. (Bravo!) La veille, il a protesté contre le fait qu'on légifère en secret, et il déclare ne pouvoir ressentir aucune admiration pour un corps législatif qui agit de la sorte. (Applaudissements.) Demander à la Chambre, aussi tard en cours de session, de délibérer sur un sujet aussi important sans aucun document à l'appui, ne permet pas aux députés d'apporter une solution efficace à un problème aussi important pour le pays que le fermage. C'est trop demander. Les stipulations du traité de lord Selkirk et de la Compagnie de la baie d'Hudson pourraient être découvertes et étudiées par un ou deux députés, à partir de textes se trouvant à la bibliothèque, mais la majorité des députés ne pourront obtenir de renseignements à moins que le Gouvernement ne les y aide. Il s'oppose à cette façon d'agir qui démontre un désir de faire adopter, sans discussion, ce projet de loi contenant plusieurs points discutables. On a réussi à faire d'importantes modifications au projet de loi et il espère que pareille attention apportée à d'autres clauses permettra d'en modifier sensiblement la nature. (Bravo!) Il ne désire pas à ce moment-ci discuter des dispositions générales du projet de loi.

L'honorable sir George-É. Cartier cherche alors à écarter la possibilité de discuter le Bill. Le Gouvernement ne s'oppose pas à la discussion du projet de loi, mais l'honorable député ne devrait pas dire qu'il n'est pas prêt à discuter, puis le faire par la suite. Le premier ministre a dit, lors de la présentation du projet de loi relatif à Portage la Prairie, qu'il était précisé que si les habitants de cette région ne souhaitent pas faire partie de la Puissance, l'admission n'aurait pas lieu, mais que le projet prévoyait que leur admission serait possible dès qu'ils le désireraient. Depuis, le Gouvernement a entendu des observations qui lui permettent d'affirmer que la colonie désire être intégrée, et par conséquent, il a fait cette proposition. Pour